



Déclaration de Porto Alegre Pour une Coalition Mondiale contre la privatisation et la marchandisation de l'Eau

Dans l'esprit de Cochabamba (Bolivie), Narmady (Inde), Ghana et d'autres combats.

Nous sommes un groupe de diverses organisations venant **d'Afrique, d'Asie, d'Europe, d'Amérique Latine et d'Amérique du Nord** agissant dans différents secteurs de la Société avec la participation des citoyens.

Nous nous sommes rencontrés à Porto Alegre du 1^{er} au 5 Février lors du Forum Social Mondial 2002.

Nous nous sommes réunis sur la base de principes et de valeurs communes.

1) **L'eau douce de la Terre appartient à tous** et est nécessaire à la vie et ne doit pas être traitée comme une marchandise achetable, vendable, source de profit tel un bien économique.

L'ensemble des communautés humaines doivent avoir comme première responsabilité de garantir que l'eau fait partie de notre patrimoine commun.

2) **L'eau est un droit humain fondamental** nécessaire à notre survie. Elle doit être sauvegardée par les autorités publiques et par les institutions nationales et internationales à travers une loi. Chaque être humain a le droit à une quantité suffisante d'eau de bonne qualité pour vivre (40 à 50 litres par jour et par personne pour son usage domestique).

C'est un droit inaliénable, individuel et collectif qui ne peut pas être soumis à quelques discriminations sociales (âge, sexe,), politique, religieuse et financière. Le coût pour satisfaire ce droit pour tous doit être financé par la collectivité.

3) **L'eau est une ressource naturelle** qui doit être utilisé(e) de manière **durable** pour le bien commun de nos sociétés et de notre environnement.

Aujourd'hui, la politique de construction des grands barrages doit être profondément révisée selon les recommandations de la Commission Internationale des Grands Barrages.

4°) **L'eau est essentielle à la sécurité de nos communautés** et sociétés. Pour cette raison sa propriété, son contrôle, sa distribution et sa gestion doivent rester dans le domaine public.

5) **Le secteur public est légalement et constitutionnellement mandaté et désigné comme le représentant de l'intérêt public.** Le secteur privé ne peut pas avoir en charge l'intérêt public.

6) **Les citoyens doivent être au coeur du processus de décisions** des politiques de services publics qui affectent fondamentalement leur vie comme celle du contrôle de la politique de l'eau au niveau local, international et global.

7) **Les politiques de l'eau doivent assurer l'équité sociale** en matière de santé publique et d'environnement.

8) **Nous ne considérons pas**, contrairement à la banque mondiale, le Conseil Mondial de l'Eau et le Partenariat Mondial de l'Eau, **que le modèle français de privatisation basé sur des contrats de concession de longue durée soit une bonne solution pour l'équité, le développement durable, le contrôle démocratique de la gestion de l'eau dans l'intérêt public.**

Unis sur ces principes de base et ces valeurs, nous décidons de constituer et de promouvoir la Coalition Mondiale d'organisations de citoyens combattant contre la privatisation et la marchandisation de l'Eau.

Nous prévoyons d'inviter d'autres organisations à nous rejoindre afin de procéder, avec les membres fondateurs de la Coalition, à la création formelle de cette coalition en mai prochain (probablement à Créteil - France, du 22 au 25 Mai 2002).

Le principal axe de la Coalition est de renforcer la coopération parmi les membres fondateurs par tous les moyens appropriés, en particulier sur le terrain de :

- **l'information, la communication et la recherche**
- **la coordination des activités** spécifiques de chaque organisation membre avec la vision de leurs supports
- **des actions communes**

Le Conseil des Canadiens a proposé d'ouvrir une page sur leur site web pour la Coalition jusqu'à la création d'un site propre à la Coalition.

Il a été décidé à l'occasion de la prochaine Journée Mondiale de l'Eau, le 22 Mars 2002, une initiative commune avec des actions locales développées par les membres des organisations de la Coalition.

Le thème proposé est **l'arrêt des privatisations de l'eau.**

Les sources d'eau privatisées doivent retourner dans le domaine public.

Notre objectif est de promouvoir ces actions communes :

- * au Sommet Mondial sur le Développement Durable à Johannesburg (26 Août – 04 Septembre 2002)
- * au 3^{ème} Forum Mondial de l'Eau à Kyoto (mars 2003)

pour offrir une alternative aux politiques prônées par la WTO, WAFTA, l'Union européenne et Iso en faveur de la libéralisation et la dérégulation des services d'eau et de la marchandisation de l'eau.

Les signataires :

25 associations des 4 continents : Amérique, Afrique, Asie, Europe.

ACME France - ACME Italie - Agua e Vida - Attac France - ATTAC Italie - Blue Planet Project – France Libertés - Ceplag-UMSS - CEVI/Italian Water Campaign – CNCR--ROPPA Cochabamba Comitato italiano acqua Punto Rosso - Comitato Scientifico Antivivsejanista (CSA) -Corsan - Council of Canadians - DMAE - European Rivers Network - Federación Funcionarios OSE - Federacion Nacional dos Urbanitarios - Fédération Fonctionnaires de l'Eau Montevideo - Fobomade - Fundação Agua Viva Florianópolis - Fondation Pour le Progrès de l'Homme - Alliance - Foro Boliviano Medio Ambiente y Desarrollo - Foundation Economics Trades - FPH – Programme Mobilisateur Eau - Fundacion Solon - Ghana contre la privatisation de l'eau - Habitat Int. Coalition a/c Enda Tiers Monde (Sénégal) - IATP IEDECA - Institut Environnement Bangladesh - Institute for Agriculture and trade Policy International Rivers Network - La Paz - MAB – Managua Nicaragua - PIPAL TREE - PSIRU Public Citizen - REMACE - Réseau Québécois des Groupes Ecologistes - Sobrevivencia Amigos de la Tierra Paraguay - SOS Loire Vivante - UBV-COOP TECHNICA - Union de Usuarios y Consumidores - Universidade Federal de Rio Grande Do Sul (UFRGS) Universidad Federal de Rio de Janeiro

Contact : **ACME** c/o France-Libertés
22, rue de Milan - 75009 Paris - France
contact@acme-eau.com / touly@acme-eau.com
Site Internet : www.acme-eau.com